



Droit de réponse

Suite au courrier d'un lecteur, monsieur Gilles Bodinier, paru en page 87 du numéro de janvier (330) de *Pêche en Mer*, monsieur Jean Kiffer, président de la **FNPPSF** a souhaité exercer son droit de réponse, que voici :

Cher Monsieur,

En réponse à votre courrier paru dans le dernier numéro de *Pêche en Mer*, où vous me citez nommément, permettez-moi de vous apporter quelques précisions. Les faits que vous contestez ne sont en aucun cas des prises de position personnelle de ma part, mais le résultat d'un travail en commun mené par les cinq fédérations signataires de la charte. Ne voyez dans mes propos aucune tentative de me défausser ; bien au contraire, je reste plus que jamais convaincu de la justesse des orientations que nous avons prises, mais il me semblait important de souligner le caractère collectif de notre démarche.

Vous auriez peut-être préféré une taille minimale de 40 cm pour le bar. Je voudrais simplement vous préciser que la plupart des scientifiques s'accordent sur une taille biologique de 42 cm pour le bar en Atlantique, Manche et mer du Nord et que cette taille est réclamée par de nombreux pêcheurs de loisir en mer depuis fort longtemps ! C'eût été totalement irresponsable de notre part de continuer de défendre une taille au-dessous de la maturité sexuelle.

Vous trouvez la situation actuelle inacceptable, nous aussi ! Sans vous attendre pour le faire, nous avons demandé aux autorités concernées d'étendre ces tailles minimales à tous les pêcheurs en mer, professionnels ou amateurs. Je vous invite à lire, si vous le souhaitez, le dernier numéro de notre revue *Pêche Plaisance*, où nous publions un article consacré à ce sujet, ainsi que l'édito du même numéro où je rappelle notre position.

Toutes les études actuellement en notre possession attestent qu'une majorité de pêcheurs en mer sont absolument hostiles au permis payant et aux quotas journaliers, inadaptés à notre activité. Vos remarques sur le caractère aléatoire de vos pêches ne font qu'accréditer notre point de vue à ce sujet. En revanche, tous les pêcheurs de loisir souhaitent unanimement la mise en place d'une taille biologique et d'un repos biologique pour toutes les espèces. Il va de soi que ces mesures, pour être efficaces et justes, doivent s'appliquer à tous, pêcheurs professionnels ou amateurs.

Quant aux critiques concernant notre manque de charisme et de courage, permettez-moi de ne pas y répondre tant je les trouve injustes et injustifiées. Nous avons, avec les autres fédérations, le sentiment d'avoir positionné la pêche de loisir en mer de façon durable pour les années à venir. Il appartient maintenant aux autorités compétentes et aux pêcheurs professionnels d'en faire autant en ce qui les concerne et de prendre leurs responsabilités. Nous saurons d'ailleurs le leur rappeler avec la pugnacité dont nous avons toujours fait preuve.

Plutôt que de vous en prendre aux responsables des fédérations qui vous défendent bénévolement, je vous invite, si vous souhaitez faire valoir vos idées, à rejoindre l'une des fédérations existantes ou à en créer une nouvelle si aucune d'entre elles ne vous convient ! Mais surtout ne vous trompez pas de cible !

J'espère que ces quelques lignes vous auront rassuré sur le véritable positionnement de notre fédération, positionnement que nous partageons avec l'ensemble des fédérations signataires de la charte d'engagement pour une pêche en mer éco-responsable. Si vous le souhaitez, je suis prêt à poursuivre ce débat avec vous hors des tapages médiatiques et de toute polémique !

Cordialement,

Jean Kiffer, Président de la FNPPSF